

Compte-rendu du conseil d'école du 17 Mars 2011

Etaient présents :

Représentants de la Mairie : Mme le maire, M. Sarrazin, adjoint au maire chargé des affaires scolaires.

Parents d'élèves : AAPE : Mme Gargallo, Mme Gogdet, Mr Lombard.

FCPE : Mme Lafargue, Mr.Laplace-Treyture, Mr.Comallonga

Les enseignantes : Mme Amoros, directrice ; Mmes Boué , Micaud , Danies et Bergeron.

Etaient excusés : Mme Bénaïoun, IEN, Mme Muyard, DDEN, Mr Barbezat, enseignant.

Lecture de l'ordre du jour

En préambule, Mme la directrice, fait un rappel des textes officiels qui réglementent le fonctionnement du conseil d'école.

Elle souligne que les responsables des fédérations de parents d'élèves - ainsi que les autres parties s'il y lieu- doivent lui communiquer les questions dont ils souhaiteraient débattre en conseil d'école au moins dix jours à l'avance. Elle ajoute qu'il est de sa responsabilité d'établir cet ordre du jour, de le respecter et d'assurer le bon déroulement des débats.

1/ Rentrée 2011-2012

Les dates des inscriptions ne sont pas encore fixées : elles seront affichées à la Mairie et devant les écoles. Elles commenceront vraisemblablement au retour des vacances de Pâques .

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2011/2012 :

152 élèves sont inscrits dont 41 (élèves de Grande section) partent au CP.

Il restera 111 élèves. Le complément d'élèves sera apporté par les nouveaux inscrits en majorité des futurs « Petites sections ».

Pas de fermeture de classe.

M. Sarrazin nous signale l'ouverture l'année prochaine d'une classe à la maternelle Lou Pin Bert , par conséquent il faudra revoir la carte scolaire pour répartir harmonieusement les élèves entre les différents groupes scolaires.

2 / Présentation du nouveau projet d'école 2011-2015

La rédaction d'un nouveau Projet d'Ecole, obligatoire pour chaque école, est en cours d'élaboration pour la période 2011/2015.

Le PE de notre école maternelle a été établi par l'équipe enseignante à partir de deux constats :

- Déficit au niveau de la langue : syntaxe ,manque de vocabulaire précis .
- Déficit culturel : pas de patrimoine commun (contes traditionnels) éloignement des lieux culturels (musées, théâtres, cinémas ...)

Pour aider les élèves à se constituer un patrimoine culturel et enrichir la maîtrise de la langue durant les trois années du cycle 1 d'un élève de la maternelle, le projet s'articulerait autour des trois pôles : Arts visuels, Musique et Contes traditionnels.

A l'issue de ces trois années, l'élève connaîtra neuf contes traditionnels, neuf œuvres musicales, neuf œuvres d'art .

Mme Amoros rappelle que l'école va avoir besoin d'un équipement en informatique notamment un poste informatique dans chaque classe .Le projet nécessitera l'utilisation d'un rétro projecteur .

Mme le Maire répond que l'achat de deux postes informatiques est prévu au budget de cette année.

Les enseignantes répondent que cela reste insuffisant , l'usage de l'informatique est au programme de la maternelle : un projet pédagogique sur l'usage des TICE à la maternelle a déjà été présenté aux CE depuis Novembre 2007 ; il faisait déjà ressortir la nécessité de 7 postes d'ordinateur .

L' AAPE déclare qu'elle donnera 300 euros pour aider à financer ce projet .

3/ Restauration scolaire :

Les enseignantes des petites sections ont constaté que beaucoup d'enfants de deux ans ont obtenu des dérogations pour manger à la cantine alors que certains d'entre eux n'ont la maturité suffisante : ils sont très fatigués , pleurent et ne mangent pas .

La mairie répond que les dérogations ont été signées par le médecin de la PMI.

4 /Travaux :

Mme Amoros rappelle qu'un suivi plus régulier des travaux serait souhaitable ; une concertation plus régulière doit être envisagée au moins une fois par mois ; elle précise que son jour de décharge est le mardi et propose au conseiller chargé des affaires scolaires de venir ce jour là pour faire un point.

Mme Amoros demande un entretien de la pelouse de la cour intérieure : tonte, désherbage et arrosage. L'école a acheté gazon et embouts pour le tuyau d'arrosage : ce dernier est très endommagé et il faudrait le remplacer.

5/ Sécurité :

Le PPMS a été rempli par la mairie. Mme Amoros procèdera à un exercice de confinement afin de voir si le protocole établi est opérationnel .Le regroupement doit avoir lieu dans la cantine. Les responsables de la Mairie seront conviés à cet exercice.

Les représentants de l'AAPE demande que le passage piéton devant l' école soit surélevé.

Ils s'inquiètent également de la haie d'un jardin particulier qui envahit le trottoir près du parking et gêne les piétons. La mairie doit le signaler à cette famille afin qu'ils procèdent à la taille et libèrent ainsi le passage.

Les enseignantes demandent que leur parking soit fermé par une chaîne car trop de parents s'y garent encore le matin .Une enseignante a eu sa voiture abîmée.

6/ Projets de l'année :

Le tutorat de lecture avec les classes d' Haureuils se poursuit : les CE 1 et CE 2 viennent faire la lecture à des groupes de la maternelle trois fois dans l'année. Puis une journée en Juin, ce sont les quatre classes de moyens et de grands qui se rendront à l'école d'Haureuils.

Mme Amoros précise que la Caisse des Ecoles a financé les navettes pour les déplacements. C'est l'école maternelle qui a assumé l'achat des livres , soit 28 à 30 ouvrages : 260 euros .

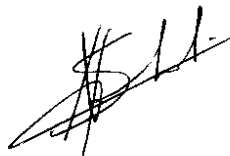
Sortie : Une sortie est prévue à Marquèze pour toute l'école , la date est à préciser.

Kermesse : Elle aura lieu le Vendredi 27 Mai . Le comité des fêtes assurera la partie restauration .La FCPE contactera la société des jeux en bois pour les réserver. Une réunion de préparation est prévue avec les parents le 5 Mai à 18h.

La séance est levée à 20h15.

Les secrétaires de séance,

Mr Lombard, parent AAPE



Mme Bergeron, enseignante



La Directrice,

Mme Amoros,

